

QUESTION 66

COMMENT LE SABBAT EST-IL SANCTIFIÉ?

Réponse : le sabbat est sanctifié *a*; par l'observation d'un saint repos pendant tout ce jour, *b*; et ce même des activités mondaines et de récréations pleinement légitimes les autres jours de la semaine et *c*; en consacrant tout notre temps à l'exercice public et privé de l'adoration de Dieu, *d*; à l'exception du temps accordé aux œuvres de nécessité et de miséricorde.

a Exode 20.8-10 : « Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton Dieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. »

b Exode 16.25-28 : « Moïse dit : Mangez-le aujourd'hui, car c'est le jour du sabbat; aujourd'hui vous n'en trouverez point dans la campagne. Pendant six jours vous en ramasserez; mais le septième jour, qui est le sabbat, il n'y en aura point. Le septième jour, quelques-uns du peuple sortirent pour en ramasser, et ils n'en trouvèrent point. Alors l'Éternel dit à Moïse : Jusqu'à quand refuserez-vous d'observer mes commandements et mes lois? »

Néhémie 13.15-22.

c Luc 4.16 : « Il se rendit à Nazareth, où il avait été élevé, et, selon sa coutume, il entra dans la synagogue le jour du sabbat. »

Actes 20.7 : « Le premier jour de la semaine, nous étions réunis pour rompre le pain. »

Psaumes 92.1-2 : « Psaume. Cantique pour le jour du sabbat.
Il est beau de louer l'Éternel,
Et de célébrer ton nom, ô Très-Haut!
D'annoncer le matin ta bonté,
Et ta fidélité pendant les nuits,... »

Ésaïe 66.23 : « À chaque nouvelle lune et à chaque sabbat, toute chair viendra m'adorer, dit l'Éternel. »

d Matthieu 12.1-13.

Le jour du Seigneur doit lui être consacré comme un jour saint, mis à part du reste de la semaine le repos (Lé 23.3; Jé 17.21-22; Nê 13.19). Le dimanche est véritablement sanctifié lorsque le peuple de Dieu s'abstient de ses activités ordinaires pour se tourner plus particulièrement vers son Dieu.

En ce jour, l'adoration doit posséder la première place, tant publique que privée (Lé 23.3; Ac 13.27, 44; 15.21; 20.7). Les chrétiens sont aussi appelés à pratiquer en cette journée les œuvres de nécessités (qui ne peut être reportées, comme par exemple prendre soin des enfants ou nourrir les animaux domestiques ou encore éteindre un feu, secourir une personne en danger, etc) et de miséricorde (par exemple visiter les malades et les personnes seules), ce qui inclut l'évangélisation (Mt 12.1-13; Lc 13.10-17).

Le dimanche doit être observé avec révérence et diligence (És 56.1-7). Nous ne devons pas faire de la liberté acquise par Christ un prétexte de vivre selon la chair (Ga 5.13) mais marcher selon l'Esprit de Christ, le Maître du sabbat (Ga 5.5-16).